



# Avec une réduction de prix de 5 %, Amazon lance une nouvelle offensive sur le marché du livre

Le géant américain de l'e-commerce justifie cette promotion – la maximum autorisée par la loi Lang – par « la baisse de la lecture en France ». Les tensions sont vives entre le groupe américain et le secteur français de la librairie.



Médias



Cette remise de 5 % offerte par Amazon est le maximum autorisé par la loi Lang sur le prix unique du livre. (© Photo Shutterstock)

Par **Sarah Dumeau**





Médias

C'est une attaque de plus dans la guerre que se livrent Amazon et les libraires français. Le géant de l'e-commerce a annoncé, ce jeudi, qu'il offrirait désormais à ses clients une réduction de 5 % sur le prix des livres neufs si ces derniers étaient retirés dans l'un des points de retrait éligibles. Cette remise de 5 % est le maximum autorisé par la loi Lang sur le prix unique du livre, applicable aux livres neufs.

Près de 3.000 points de collecte « situés dans des commerces qui vendent des livres » sont concernés par cette promotion qui s'applique dès ce jeudi. « Plus de 70 % de ces points de retrait sont situés dans des zones rurales ou des petites villes », a indiqué Amazon dans un communiqué, en citant les exemples de Mernel (Ille-et-Vilaine), Courrieres (Pas-de-Calais) ou Soual (Tarn).

L'entreprise, qui assure vouloir ainsi « rendre les livres plus accessibles à tous les lecteurs, où qu'ils se trouvent », précise que la moitié des livres vendus par Amazon en France sont expédiés dans des petites villes



Médias

ou des zones rurales. Cette promotion n'est pas limitée dans le temps, indique Amazon.

## **Bras de fer sur les « lockers »**

Le groupe américain a confirmé que les « lockers », quand ils sont situés dans des commerces qui vendent des livres, étaient également concernés. Ces casiers sont toutefois minoritaires parmi les 3.000 points de collecte, assure Amazon. Le géant de Seattle poursuit ainsi avec son interprétation contestée de la loi Darcos, qui impose depuis octobre 2023 des frais de port de trois euros minimum pour toute commande de livres neufs inférieure à 35 euros sauf s'ils sont retirés dans un « commerce de vente au détail de livres ».

### **LIRE AUSSI :**

- **Frais de livraison du livre : Amazon opte pour le passage en force sur les « lockers »**
- **Prix du livre : la contre-attaque des librairies et des distributeurs face à Amazon**

Amazon considère que les lockers situés dans des supermarchés rentrent dans ce





Médias

Amazon considère que les lockers situés dans des supermarchés rentrent dans ce cadre et continue donc d'offrir la livraison gratuite aux clients qui viennent chercher leurs livres dans ces casiers. Un stratagème qui a pourtant été désavoué en mai par le Médiateur du livre, une autorité publique indépendante.

### « Un acteur qui se considère au-dessus des lois »

« Est-ce qu'un casier Amazon, c'est une librairie ? La gratuité des frais de livraison était déjà illégale. En ajoutant un rabais, ils vont encore plus loin : c'est une infraction encore plus grosse que celle qui était appliquée précédemment », réagit auprès des « Echos » Guillaume Husson, délégué général du Syndicat de la librairie française. Le syndicat travaille sur une riposte en justice. « Manifestement quand on a un acteur qui se considère comme étant au-dessus des lois, c'est la seule manière pour qu'il change de position », ajoute le délégué général.



Médias

Le groupe a justifié cette promotion de 5 % par « la forte baisse de la lecture en France ». Selon la dernière étude du Centre national du livre (CNL), 63 % des Français déclarent avoir lu au moins cinq livres, soit une baisse de 6 points par rapport à 2023. « Nous sommes ravis de proposer désormais ce double avantage d'une remise de 5 % et de la livraison gratuite dans un vaste réseau de points de retrait à l'échelle nationale », a déclaré dans un communiqué Géraldine Codron, responsable de la catégorie livres pour Amazon France.

Le Syndicat de la librairie française considère, de son côté, que cette stratégie s'apparente à du dumping : « Evidemment qu'Amazon a bien d'autres produits financiers et peut se permettre de perdre de l'argent sur les expéditions de livres, ce qu'un libraire ne peut pas faire », déplore Guillaume Husson.

**Avec AFP**

